Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 035-263503062-20261012-472026-DE

DELIBERATION

DU

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE THORIGNE FOUILLARD

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi 12 octobre à dix-neuf heures, le Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Thorigné Fouillard, sous la présidence de Monsieur Benoît CLAUDON, Président du CCAS.

Date de convocation :

Jeudi 8 octobre 2026

Nombre de membres en exercice : 13
Présents : 12
Votants : 13
Quorum : 7

Présents : Mme Catherine BONNAFOUS, M. Benoît CLAUDON, Mme Marie-Estelle COURTEILLE, M. Manuel DA CUNHA, Mme Julie DEGUILLARD (arrivée à 19h16), Mme Rozenn EON-TCHATCHAVADZE, Mme Astrid de la HOUPLIERE, Mme Catherine LE CORGUILLE, M. Etienne MAINGUET, M. Jean-Michel MENUT, M. Gilles MOREL, M. Jean-Michel TOUTAIN.

Procurations de vote et mandataires : Mme Marie-Antoinette LE GALL, ayant donné pouvoir à M. Jean-Michel TOUTAIN.

Excusé :

47-2026 : EHPAD : Présentation de l'annexe Activité 2027 avant transmission à l'ARS.

L'annexe 4 « Activité », qui détaille l'activité prévisionnelle pour l'année 2027, est présentée au Conseil d'Administration pour approbation avant transmission à l'ARS.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité (13/13 voix) l'annexe « activité » 2027 avant transmission à l'ARS.

VILLE DE THORIGNÉ-FOUILLARD

Le Maire
Président du CCAS

Benoît CLAUDON